

**La FICT réintègre l'interprofession nationale porcine  
et se félicite de l'adoption d'un plan de filière  
adapté aux nouveaux défis sociétaux**

**Le Comité Directeur de la FICT a voté hier la réintégration de la fédération au sein de l'interprofession nationale porcine.**

Suite à des désaccords profonds de stratégie et de gouvernance, la FICT faisait le choix de quitter INAPORC, en Janvier 2016, tout en maintenant sa solidarité vis-à-vis du système de financement de l'équarrissage.

En 2017, une médiation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a contribué à renouer le dialogue entre la FICT, INAPORC et ses membres.

Le dialogue a été renforcé dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation et par la demande en octobre du Président de la République, d'établir un nouveau plan de filière porcine ambitieux et durable s'inscrivant dans une légitimité renforcée des interprofessions. Celui-ci a été préparé par INAPORC dans un esprit d'ouverture et de dialogue avec l'implication totale de la FICT en décembre 2017. Ce plan fixe la stratégie qui sera déployée sur les 5 prochaines années pour rendre la filière dynamique, rentable et durable au bénéfice de tous ses membres.

Aussi, le 9 janvier 2018, le Comité Directeur de la FICT a voté son retour à INAPORC sur la base d'un protocole déjà approuvé à l'unanimité par tous les membres d'INAPORC. Celui-ci prévoit, notamment une gouvernance rééquilibrée de l'interprofession entre l'amont et l'aval de la filière porcine. 70% de la production porcine nationale étant transformée par les charcutiers-salaisonnières français, l'interprofession reprend donc tout son sens.

Un nouveau socle qualitatif pour le label « Porc Français » et le respect des attentes sociétales, y compris celles relatives à la bientraitance animale sont notamment des initiatives du plan de filière, porteuses d'avenir.

Au-delà de l'information sur l'origine française de la viande, valorisée par la démarche « Le Porc Français » qui sera consolidée par un cahier des charges beaucoup plus large, la FICT souhaite aller plus loin et développer un label « Charcuterie de France », pour les charcuteries, élaborées à partir de matières premières éligibles à la nouvelle démarche « Porc Français ».

Les fonds dédiés à la Recherche et Développement seront répartis équitablement entre l'amont et l'aval, avec un focus particulier sur la sécurité sanitaire, la qualité, la nutrition et la santé.

Les exportations de charcuteries françaises sont stratégiques pour la filière et seront appuyées par un plan ambitieux de développement.

De plus, de nouveaux indicateurs économiques destinés à être reconnus par tous les acteurs seront mis en place par l'interprofession, afin de mieux évaluer l'évolution des cours des

pièces de découpes de viandes. Ces éléments seront destinés à faciliter la renégociation éventuelle des contrats en cas de fortes fluctuations de ces cours.

*« La FICT et ses adhérents se félicitent de leur réintégration dans l'interprofession nationale porcine. Le plan de filière et le protocole d'accord affichent des objectifs ambitieux et durables, nous travaillons d'ores et déjà ensemble avec INAPORC pour les atteindre »* résume Bernard Vallat, Président de la FICT.

**À PROPOS DE LA FICT (FÉDÉRATION FRANÇAISE DES INDUSTRIELS CHARCUTIERS, TRAITEURS, TRANSFORMATEURS DE VIANDES)**

Elle est la porte-parole des industries charcutières françaises. Créée en 1924, la FICT représente 250 entreprises (dont 90% de PME), implantées essentiellement dans les régions rurales françaises, qui emploient 37 000 personnes, soutiennent 135 000 emplois et génèrent un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros dont 6% à l'exportation. La production de 1,2 million de tonnes est à 85% à base de porc. L'industrie de la charcuterie transforme plus de 70 % de la production porcine française.

[www.fict.fr](http://www.fict.fr) -  @FICT\_FRANCE

**Service de presse - VFC Relations Publics**

Valérie Langlois-T. 01 47 57 83 55 - [vlanglois@vfcrp.fr](mailto:vlanglois@vfcrp.fr)  
Angéline Rhodes – T. 01 47 57 67 77 – [arhodes@vfcrp.fr](mailto:arhodes@vfcrp.fr)